

## Gaz de Schiste : l'Ardèche se rebelle

Le département est au cœur d'une zone convoitée par Total et GDF Suez, qui y ont déjà investi 39 millions d'euros. Élus, population, syndicalistes ou défenseurs de la nature se dressent contre l'opacité de décisions bénéficiant à ces grands groupes.

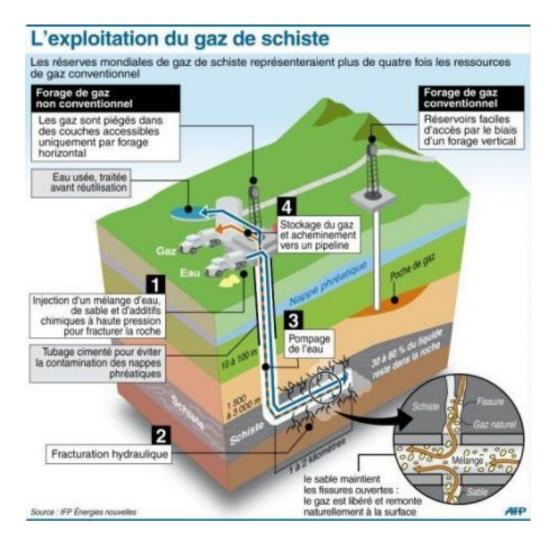
Il suffit d'avancer pour la voir. À chaque rond-point, elle est là, peinte sur un calicot ou inscrite au marqueur sur des bouts de carton plantés entre les pattes de statuettes communales à l'ordinaire si sages. Dans les rues, elle est là, scotchée sur un panneau entre deux annonces de concerts, ou bombée sur un drap sacrifié à la cause, suspendu à la clôture d'un jardin, devant le toboggan du petit. Elle y est également au café, près de l'église, posée à même le zinc, imprimée noir sur blanc dans le journal régional, dont les brèves locales témoignent de son omniprésence. Et elle y est encore sur le comptoir de la pharmacie du bas, où les signatures s'amoncellent au pied des pages jaune vif d'une pétition pétaradante. La dissidence a germé cet hiver à Villeneuve-de-Berg, comme l'enfant naturel de l'inquiétude et de la colère. « Non » : le mot ricoche dans les bouches autant que dans les écrits du village ardéchois et de ses 3 000 habitants.

Non aux gaz de schiste, dont l'État français a autorisé l'exploration par Total et GDF Suez dans les sous-sols du département, sans rien dire ou si peu, et en dépit de dangers potentiels pour l'environnement. C'est en tout cas ce qui s'entend, depuis un mois, dans le Sud ardéchois, où la résistance aux projets d'exploration d'hydrocarbures en grande profondeur enfle un peu plus chaque jour. Pas une semaine, depuis la mi-janvier, sans qu'une réunion publique ne se soit tenue dans un coin ou un autre. Huit cents personnes à Saint-Sernin, au moins 500 aux Vans, presque autant à Lussas et à Vallon-Pont-d'Arc où Pierre Rabhi était présent en invité d'honneur. Jeudi dernier, Villeneuve-de-Berg s'attendait à battre un record, avec 1 000 participants espérés à la rencontre qu'organisait la municipalité. « De mémoire d'élu, on n'a jamais vu une telle mobilisation citoyenne », note Claude Pradal, maire (PCF) de la petite commune. « Pas même contre les OGM », souligne-t-il comme d'autres, quand l'arrachage, en 2008, d'une plantation de maïs transgénique fait référence en matière de bataille. Celle qui s'est engagée cette fois paraît sans commune mesure. Un collectif départemental s'est constitué le 12 janvier, qui rassemble tous les partis de gauche (PS, PCF, PG, EELV, radicaux et alternatifs), syndicats de salariés et d'agriculteurs (Solidaires, Modef, Confédération paysanne), associations d'élus (Adecr) ou environnementales (Frapna, Vigie-Nature). Plusieurs villes ont déjà adopté des motions s'opposant aux forages. Le conseil départemental est appelé à le faire le 21 février. « Nous aurons l'unanimité à gauche », assure Dominique Buis, directeur adjoint du cabinet de Pascal Terrasse, président du département (PS), « et nous n'excluons pas de l'obtenir à droite ». Comme cela a été le cas au sein de l'Agence départementale du tourisme ou du parc régional des monts d'Ardèche. « Je ne connais personne qui accepte ce projet », résume Alain Ligné, directeur de la fédération départementale des chasseurs, elle aussi engagée dans la lutte. « S'en serait presque inquiétant pour le débat contradictoire. »



Bref, après le Larzac, l'Ardèche fronde contre le gaz de schiste, avec une force dont elle est elle-même à deux doigts d'être surprise. Si ce n'était le caractère de ses habitants, que l'on dit fermement attachés à leur terre et à leurs paysages, chéris comme un patrimoine sans prix. Si ce n'était, aussi, que c'est à Villeneuve-de-Berg que devrait se creuser le tout premier puits, prévu fin 2011, suivi de peu par un autre plus au sud, à Valvignères. C'est là, enfin, que devraient avoir lieu, dès 2012, les premières fracturations hydrauliques, sources de toutes les polémiques (lire ci-après). Venue d'outre-Atlantique, la technique est grande consommatrice d'eau. Elle est, surtout, utilisatrice de produits chimiques donnant corps aux pires angoisses en matière de pollution de l'eau et de conséquences pour la santé publique. Lubrifiants ou antigels, trichlorobenzène ou éther de glycol, les noms les plus anxiogènes circulent, dont on dit qu'ils seraient pour les uns cancérigènes, pour d'autres mutagènes.

« Impossible d'en avoir la liste exhaustive, elle est protégée par le secret industriel», relève Yann Chauwin, directeur de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna, affiliée au réseau France Nature Environnement). «Mais on sait, grâce aux expériences québécoises ou états-uniennes, que ces produits sont hautement toxiques.»



Opacité : le maître mot résonne et attise les griefs, quand les projets ont été développés quasiment en secret. Accordés en mars dernier en toute discrétion par Jean-Louis Borloo, les permis de forer n'ont pas donné lieu à d'autres informations qu'une publication dans le Journal officiel. Pas un mot aux élus, ni aux associations. Pas une ligne dans les journaux locaux. « À moins de disposer d'une veille juridique, impossible de relever l'info », note Franck Brechon, maire de Saint-Étienne-de-Boulogne et président du parc régional des monts d'Ardèche. Si, en juillet, GDF Suez prend contact avec le Syndicat des eaux, les maires de Valvignères et de Villeneuve-de-Berg, eux, ne seront sollicités qu'en octobre. « Un ingénieur est venu nous voir pour nous présenter le document », raconte Claude Pradal, lequel avoue ne pas en avoir pris immédiatement la mesure. Les forages ne sont pas nouveaux en Ardèche, où près d'une soixantaine d'exploitations minières se sont succédé depuis le début du XXe siècle. Même remarque du côté des associations. « Nous avions ouï-dire de projets d'exploitation, reprend Yann Chauwin. Mais jusqu'en janvier, nous ne savions pas ce qu'était la "fragmentation hydraulique". » Il aura fallu la curiosité de quelques-uns pour que ce que l'on nomme ici le "pot aux roses" soit découvert. Spéléologue averti, ingénieur et passionné de géologie, Guillaume Vermorel se penche sur le dossier dès la fin de l'été. Dans le Larzac, des élus d'Europe Écologie-les Verts (EELV) en font de même. En décembre, la presse commence à parler des gaz de schiste. Les suspicions explosent, en même temps qu'on découvre le film-choc Gasland, du documentariste Josh Fox sur les désastres induits par la fracturation hydraulique aux États-Unis. Animaux amaigris et pelés, habitants souffrant de neuropathies ou de cancers divers, colonies de poissons décimées, robinets qui s'enflamment : les images font mouche. Dès janvier, les premiers collectifs d'opposition au gaz de schiste se créent, dans le Larzac, puis en Ardèche.



Mais avant cela, le secret aura été bien gardé, dénoncent l'ensemble des élus locaux, qui parlent de **déni de démocratie** et envisagent d'en recourir au droit européen en se dotant d'avocats. Un déni stratégique, notent beaucoup. « **Au-delà de deux ou trois mois, il n'est plus possible de recourir contre l'arrêté ministériel** », reprend Franck Brechon, qui relève toutefois que la médaille à son revers. Car l'ombre n'aide pas à dissiper les craintes. « Le secret laisse forcément penser qu'il y a des choses à cacher. » Les maladresses, mensonges ou autres imprécisions aussi. Il y a trois semaines, répondant à une question de Pascal Terrasse devant l'Assemblée nationale, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Environnement, affirmait qu'il n'y aurait pas de fracturation hydraulique durant la phase d'exploration. « Or on découvre dans les documents de GDF Suez que la première est programmée en 2012 », s'empresse de souligner Yann Chauwin. « La ministre a aussi assuré que les techniques françaises étaient mieux sécurisées que les américaines », rappelle pour sa part Franck Brechon. Or, si Total et GDF Suez disposent du droit d'exploitation, c'est Schuepbach Energy qui apportera les techniques, société américaine associée à Halliburton (1) et dont le siège est à Dallas.

Plaidant l'enjeu de l'indépendance énergétique de la France et jurant qu'il ne s'agit, pour l'heure, que d'explorer le potentiel des sous-sols, et non de l'exploiter, le gouvernement autant que les pétroliers ont perdu toute crédibilité. Même la suspension des travaux pour six mois, annoncée la semaine dernière par la ministre face à la levée de boucliers, ne parvient pas à convaincre. Personne ne se dit dupe, ici, ni de la tentative d'endormissement ni de la finalité visée. Les entreprises ont déjà investi plus de 39 millions d'euros sur la zone d'exploitation ardéchoise, laquelle couvre 961 kilomètres carrés. Soit 42 000 euros au kilomètre carré. En comparaison, les 2 millions d'euros misés sur la zone dite de Nant (4 000 kilomètres carrés, à cheval sur l'Aveyron, le Gard et la Lozère, soit 600 euros au kilomètre carré) feraient presque fifrelin. Quoi qu'il en soit, note-t-on, de tels investissements ne se font pas sans quelque espoir de retour fructueux.

(1) Mis en cause dans le drame de la marée noire en Louisiane.

Villeneuve-de-Berg (Ardèche), envoyée spéciale. Marie-Noëlle Bertrand